

Fascicule de présentation

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La démarche de transition écologique de la CCPSO est articulée autour de nombreux documents, partenaires et projets dont il convient de connaître les particularités.

Ce document a pour objectif de présenter succinctement chacun d'entre eux. Des documents annexes sont disponibles s'il est nécessaire d'approfondir vos connaissances sur un point précis.

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

*Chères collègues, chers collègues,
Mesdames et Messieurs,*

La vice-présidence de la commission permanente Environnement et Transition écologique est un sujet qui me tiens à cœur car nous constatons au quotidien les effets liés au réchauffement climatique qui ne cessent d'être de plus en plus intenses.

Ainsi, vu l'importance de ce sujet, la création d'une commission permanente propre aux problèmes environnementaux revêt tout son sens. Chacun à son niveau doit prendre la mesure de ces évolutions et ensemble, nous devons agir pour ralentir voire réduire ces effets.

Depuis quelques années au sein de la CCPSO, nous avons entrepris et lancés des démarches ambitieuses, ceci en collaboration avec les différentes structures de l'Etat, de la Région et de notre Territoire qui vous sont décrit dans ce fascicule.

La volonté que je défends pour cette commission est, que toutes les communes soient représentées, et que les idées des uns et des autres soient développées et puissent se transformer en actions qui seront intégrées dans les différents plans et thèmes qui sont le socle de notre démarche.

C'est de cette manière que l'on avancera dans le domaine de l'Environnement et de la Transition Ecologique au sein des 6 communes de notre intercommunalité et au-delà sur le territoire. Nous préserverons ainsi nos écosystèmes et notre biodiversité pour les générations futures.

Christian Sossler

Vice-Président de la commission Transition écologique

TABLE DES MATIÈRES

1. Éléments préalables	5
2. Les démarches	6
a. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	7
b. La labellisation Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)	8
c. La démarche d'Adaptation au Changement Climatique (ACC)	9
d. La Trame Verte et Bleue (TVB)	10
e. La Trame Noire	11
3. La Gouvernance	12
a. Le Comité de pilotage (COPIL) du PETR	12
b. La Commission Permanente Transition Ecologique (CP TE)	12
c. Le Comité Technique Transition Écologique (COTECH TE)	12
4. Les principaux partenaires et leurs programmes	13
a. Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR)	13
b. L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) et Elu pour Agir	14
c. La Banque des Territoires (BDT) et le projet Edurenov	15
d. L'université de Strasbourg et la commission développement durable	16
e. Le CERMA	16
f. Le Club Climat Territorial	17
g. Les associations locales	17

ACC

Adaptation au Changement
Climatique

ADEME

Agence de la transition écologique

BDT

Banque des Territoires

CCPSO

Communauté de Communes
du Pays de Sainte Odile

CEREMA

Centre d'Études et d'Expertise
sur les Risques, l'Environnement,
la Mobilité et l'Aménagement

COFIL

Comité de pilotage

COTECH

Comité Technique
Transition Écologique

CP TE

Commission Permanente
Transition Écologique

PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

PETR

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

TACCT

Trajectoires d'Adaptation au
Changement Climatique Territorial

TETE

Territoire Engagé
Transition Écologique

TVB

Trame Verte et Bleue

1. Éléments préalables

La transition écologique est définie comme le processus de transformation de la société pour passer d'un modèle basé sur une forte consommation d'énergies fossiles et de ressources naturelles à un modèle plus durable, sobre et respectueux de l'environnement.

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile travaille déjà depuis de nombreuses années sur la question de la transition écologique, mais aucune stratégie structurée et définie sur le sujet n'était existante.

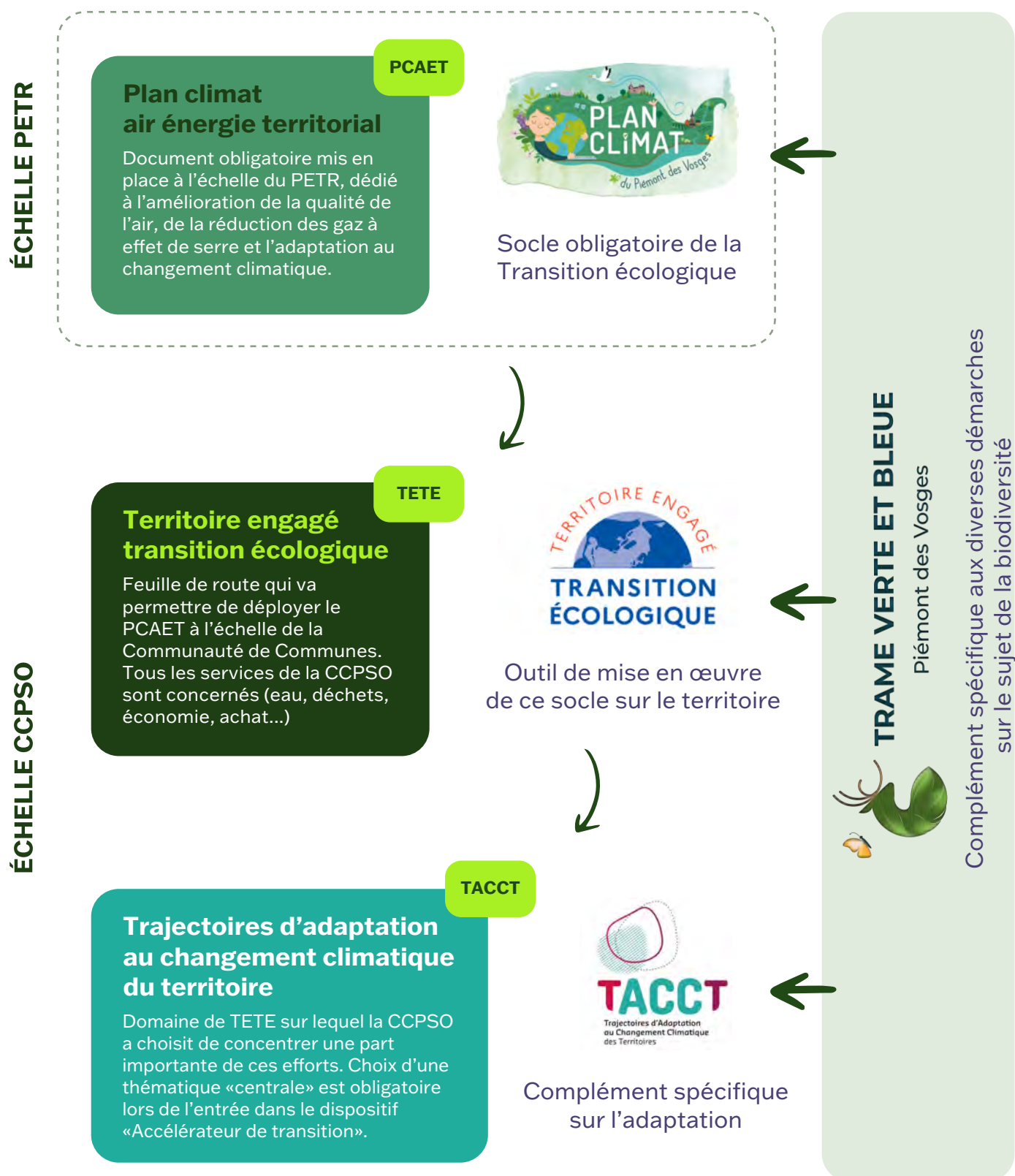
L'objectif est désormais de travailler de façon planifier et structurer sur le sujet. Cela comprend notamment :

- Une gouvernance dédiée,
- La création d'éléments d'ingénieries sur le sujet ;
 1. Diagnostic
 2. Stratégie
 3. Plan d'action et de suivi
- Une planification pluriannuelle,
- Une identité visuelle distincte,
- Une montée en compétences des parties-prenantes,
- Tous les documents, projets et programmes contribuant de manière significative à la politique de transition écologique de la CCPSO portent ce label :



2. Les démarches

Les démarches sont les stratégies autour desquelles se dessine la démarche territoriale de Transition Écologique. En voici une représentation schématique ainsi que leurs interactions.





Le PCAET est un outil de planification stratégique utilisé par les collectivités en France pour organiser la transition écologique à l'échelle d'un territoire.

Un PCAET est un plan qui vise à :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- Améliorer la qualité de l'air,
- Maîtriser la consommation d'énergie,

- Développer les énergies renouvelables,
- Adapter le territoire au changement climatique .

Il est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Au sein de notre territoire, il est piloté par le PETR du Piémont des Vosges à l'échelle des 3 communautés de communes.



Le label TETE constitue un cadre méthodologique et d'évaluation permettant d'apprécier le niveau d'engagement d'une collectivité dans les domaines de l'énergie, du climat, de la qualité de l'air et, plus largement, du développement durable.

Ce label poursuit plusieurs objectifs :

- Structurer l'action publique locale en matière de transition écologique,
- Évaluer la performance des politiques mises en œuvre,
- Inscrire les collectivités dans une démarche d'amélioration continue,
- Assurer une reconnaissance institutionnelle des engagements pris.

La CCPSO est engagée dans cette démarche depuis 2024 aux côtés du bureau d'études AERE. Pour notre territoire, le plan d'action TETE est une traduction plus opérationnelle du PCAET pris à l'échelle de notre intercommunalité. Ce sont donc deux documents systémiques et complémentaires qui touchent un vaste champ d'actions.

c. La démarche d'Adaptation au Changement Climatique

ACC



La démarche d'adaptation au changement climatique, de son nom complet «Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique Territorial» (TACCT) est une démarche à propos de laquelle les élus à l'origine de la politique de transition écologique territoriale ont souhaités travailler le plus en profondeur. L'Adaptation au Changement Climatique correspond aux actions mises en œuvre pour agir sur les conséquences du changement climatique. Elle est à distinguer de l'atténuation qui agit sur les causes de ce changement climatique.

Engagée en 2024, cette démarche a été articulée autour d'un diagnostic (rédigé en 2024), d'une stratégie (votée en 2025 à la suite d'une concertation publique) et d'un

plan d'action (validé en 2026). La thématique prioritaire de la démarche d'ACC territoriale est l'éducation et la formation.

Cette démarche s'articule autour de 3 axes stratégiques :

- 1- Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique,
- 2- Adapter les locaux et espaces dédiés à l'éducation,
- 3- Impliquer la chaîne éducative à travers des actions concrètes et de l'expérimentation.

L'adaptation au changement climatique ne représente qu'une partie du PCAET et de la démarche de labélisation TETE, en revanche c'est la partie sur laquelle notre territoire est le plus avancé et proactif.



TRAME VERTE ET BLEUE

Piémont des Vosges

La trame verte et bleue (TVB) est une politique publique française visant à préserver et restaurer les continuités écologiques, c'est-à-dire les connexions entre les milieux naturels permettant aux espèces de circuler, de se reproduire et de s'adapter aux changements environnementaux.

La trame verte et bleue désigne un réseau d'espaces naturels terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue) qui fonctionnent ensemble pour maintenir la biodiversité. Elle s'inscrit dans les principes de l'écologie du paysage, qui étudie l'organisation des milieux et leurs interactions.

La TVB poursuit plusieurs finalités :

- Lutter contre la fragmentation des habitats naturels,
- Préserver la biodiversité ordinaire et remarquable,
- Faciliter les déplacements des espèces (alimentation, reproduction, migration)
- Renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique.

La TVB est pilotée par le PETR à l'échelle de notre territoire puis sa mise en œuvre est réalisée conjointement par le PETR, les CC ainsi que les communes.



TRAME NOIRE

Piémont des Vosges

La trame noire est une étude qui se concentre sur l'ensemble des zones naturelles peu ou pas éclairées la nuit. Elle complète la trame verte et bleue en intégrant la dimension nocturne.

Son objectif principal est de préserver la biodiversité nocturne (chauves-souris, insectes, amphibiens...) en limitant les effets de la pollution lumineuse. Concrètement, elle vise à :

- Maintenir des corridors écologiques sombres permettant aux espèces de se déplacer,
- Réduire ou adapter l'éclairage artificiel (intensité, horaires, orientation),
- Protéger les rythmes biologiques liés à l'alternance jour/nuit.

La trame noire cherche à réconcilier éclairage humain et fonctionnement naturel de la nuit. Une étude a été réalisée par le PETR à l'échelle des 3 intercommunalités.

3. La gouvernance

La gouvernance correspond aux mods de décisions, d'organisation et de pilotage en lien avec la politique territoriale de transition écologique.

a. Le Comité de pilotage du PETR

COPIL

Le PETR présente son avancement sur le PCAET au sein d'un COPIL. Il est nécessaire que les élus membres de ce COPIL siègent au sein de la Commission Permanente Transition

Écologique afin de garantir continuité et cohérence entre les démarches. Le technicien en charge du pilotage de la CP TE participe aussi au COPIL PCAET.

b. La Commission Permanente Transition Écologique

CP TE

La CP TE est la commission permanente en charge du pilotage et du suivi de la politique de transition écologique de notre territoire. En plus d'élus sélectionnés pour leurs

qualités et intérêts pour la question, y siégeront les élus membres du COPIL PCAET ainsi que les Elus pour Agir, dont nous parlerons un peu plus tard.

c. Le Comité Technique Transition Ecologique

COTECH TE

Le COTECH est l'équipe opérationnelle en charge du pilotage de la politique de transition écologique territoriale. Ce petit groupe se réunit en amont des CP

ou lors de la prise de décisions dans un délai réduit et est composé de techniciens, élus et partenaires. Le COTECH est présidé par le VP transition écologique de la CCPSO.

4. Les principaux partenaires et leurs programmes

a. Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

PETR

PIÉMONT DES VOSGES



Un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) est un groupement de plusieurs intercommunalités (communautés de communes ou d'agglomération). Son objectif est de coordonner des projets de développement à l'échelle d'un territoire cohérent, souvent rural ou périurbain.

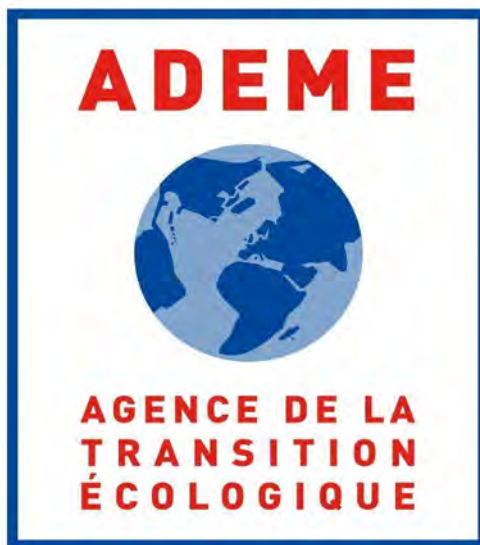
Le PETR du Piémont des Vosges est composé de 35 communes au sein de 3 intercommunalités, pour un total de plus de 60 000 habitants. C'est cet EPCI qui a la charge du pilotage du PCAET et de

la TVB. Afin de garantir la diffusion des informations, des pratiques et des actualités, il est nécessaire de conserver des échanges réguliers avec les techniciens et élus du PETR.

Le PETR peut aussi avoir la compétence pour rédiger des documents stratégiques sur des thématiques telle que l'alimentation avec un programme alimentaire territorial, sur les énergies avec un schéma directeur des énergies ou sur la mobilité avec un schéma directeur des mobilités.

b. L'Agence de la transition écologique et Elu pour Agir

ADEME



L'ADEME est l'établissement public français qui joue un rôle central dans les politiques environnementales et énergétiques. Créée en 1991, l'ADEME est placée sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Sa mission principale est d'accompagner la transition écologique en France, en aidant les acteurs publics, les entreprises et les citoyens.

La politique de transition écologique territoriale est partiellement financé par l'ADEME, en partenariat avec la Région et l'Etat dans le cadre du programme «Accélérateur de Transitions». C'est grâce à ce

programme que notre territoire est actuellement engagé dans les démarches TETE et TACCT.

C'est aussi l'ADEME qui pilote le programme Elu pour Agir, ayant pour objectif de favoriser le réseautage et la montée en compétence des élus sur les questions de transition écologique. Les Elus pour Agir bénéficient de formations, de rencontres et de documents techniques pour les épauler dans leurs futurs projets. A l'échelle de la CCPSO, en plus des Maires, les Elus pour Agir seront les relais et les contacts privilégiés pour tout les sujets de transition écologique. Nous avons pour projet d'avoir un Elu pour Agir au sein de chaque commune du territoire.



BANQUE des
TERRITOIRES



La Banque des Territoires est une entité de la Caisse des Dépôts et Consignations créée en 2018 pour mieux accompagner les acteurs publics locaux dans leurs projets de développement. Son rôle est de financer, conseiller et accompagner les territoires (communes, intercommunalités, départements, régions, organismes publics) dans leurs projets de transformation.

C'est la BDT qui porte le programme Edurenov, qui bénéficie à l'ensemble des communes de la CCPSO à l'exception de la ville centre. Edurenov est le programme national

français dédié à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, porté principalement par la Banque des Territoires, en lien avec l'État et d'autres partenaires publics comme l'ADEME.

C'est grâce à ce programme que l'ensemble des audits énergétiques des groupes scolaires mis en œuvre dernièrement ont pu être financé à 100%. De plus, la BDT propose des accompagnement au montage des dossiers financier et à la réalisation de prêts avantageux pour financer les travaux d'amélioration de la performance énergétique.

d. L'université de Strasbourg et la commission développement durable



L'Université de Strasbourg, par le biais de sa Commission développement durable souhaite faciliter les interactions entre science et société par le biais de financement de projets de stages, de doctorats ou d'études.

Notre EPCI a été lauréate d'un financement de stage pour un ingénieur agronome, sur le sujet des cultures légumineuses comme alternatives aux cultures céréalières en centre Alsace. De plus l'Université de Strasbourg est intéressée par des partages d'expériences relatifs à notre démarche d'adaptation au changement climatique.

e. Le CEREMA



Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Le CEREMA ou Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement, a pour mission d'aider les territoires à concevoir, mettre en œuvre et évaluer leurs politiques publiques, notamment dans les domaines de l'aménagement et de la transition écologique.

Le CEREMA travaille de pair avec l'ADEME et possède notamment une expertise sur l'urbanisme favorable à la santé, la renaturation et la gestion des projets complexes. Le CEREMA propose de nombreuses formations permettant la montée en compétence sur ces thématiques.

CLUB CLIMAT

Du pays de Sainte Odile

Bien que ce ne soit pas un partenaire isolé, le club climat est une structure mise en place sur le territoire par la CCPSO à la suite de la concertation publique ayant permis la mise en place de la stratégie d'ACC. Lors de cette réunion, plusieurs citoyens ont témoigné de leur envie de contribuer

à la mise en place de projets sur le territoire. Ainsi, coordonné par le technicien en charge de la transition écologique, des citoyens se regroupent afin de contribuer de manière très opérationnelle à la démarche de transition écologique de la CCPSO.

g. Les associations locales

Plusieurs associations locales s'impliquent sur le territoire par le biais d'animations, de sensibilisation et d'échanges. Voici les principales associations :

- Hop La Transition: spécialisée dans la réalisation de fresques.
- Ligue de Protection des Oiseaux : spécialisée dans l'éducation à l'environnement.
- Maison de la Nature Bruche Piémont : spécialisée dans l'éducation à l'environnement.
- Alter Alsace Energie : spécialisée sur les questions énergétiques.

